



Strasbourg, 5 juin 2015
cdpc/cdpc (2015) 12

CDPC (2015) 15

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

68ème Session Plénière

Palais, Salle 9

Strasbourg, 2 – 5 juin 2015

Liste des décisions

Le Comité européen pour les problèmes criminels (ci-après le CDPC), réuni à Strasbourg sous la Présidence de M. Jesper Hjortenber, a décidé :

1. Ouverture de la réunion

- de prendre note de l'allocution d'ouverture de M. Jan Kleijssen, Directeur de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit sur les évolutions les plus récentes survenues au sein du Conseil de l'Europe et de la Direction depuis la dernière session plénière du CDPC de décembre 2014. M. Kleijssen a félicité le CDPC de son approche en ce qui concerne les activités dans son champ de compétence (crime organisé transnational, le surpeuplement des prisons, le trafic d'organes humains) qui ont également exigé l'expertise d'autres organes pertinents du Conseil de l'Europe, donnant un exemple de comment atteindre efficacement des objectifs communs. Il a également demandé à ce que les membres identifient des critères objectifs et des zones géographiques lors de la promotion des conventions de droit pénal ayant une dimension mondiale dans des Etats non membres ;
- de saluer la participation du Maroc pour qui c'est la première participation au CDPC, suite au [Partenariat de voisinage avec le Maroc 2015-2017](#) (CM(2015)16) approuvé par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (ci-après CM) le 4 février 2015.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

- d'adopter l'ordre du jour sans amendement (la liste des participants et l'ordre du jour apparaissent respectivement aux annexes I et II) ;

3. Activités futures et priorités du CDPC pour 2016-2017

- d'approuver le projet de mandat du CDPC pour les années 2016-2017 et de charger le Secrétariat de l'envoyer au CM pour adoption ;
- d'examiner la proposition de Malte d'inclure la question des aspects de droit pénal liés à la

Mailbox : dgi-cdpc@coe.int

Website : www.coe.int/cdpc

question du trafic de migrants dans les activités futures du CDPC et d'ajouter une activité sur cette matière dans le mandat du CDPC ;

- d'inclure la promotion des dernières conventions de droit pénal dans le mandat ;
- de prendre note des interventions faites par le Portugal, l'Espagne et le Mexique sur la nécessité d'activités promotionnelles dans les pays ibéro-américains ;

4. Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe sous la responsabilité directe du CDPC

a. Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe sous la responsabilité directe du CDPC

- d'examiner, de discuter et de modifier les conclusions du document « Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe en matière pénale sous la responsabilité directe du CDPC » et de finaliser le document et de l'adopter ;
- d'examiner les réponses reçues par les Etats sur le document « Mémoire sur la révision de la Convention européenne sur les infractions visant les biens culturels de 1985 » (STE no : 119) et de décider d'approuver les conclusions contenues dans ce document ;
- de charger le Secrétariat de mettre en place un Groupe de travail composé de membres du CDPC et d'experts scientifiques ayant une solide expertise en matière de droit pénal et de biens culturels ;
- de continuer à travailler sur les questions liées à une éventuelle mise à jour de la Convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (STE no : 116), à savoir envisager d'éventuels amendements à la Convention ou de trouver des solutions pratiques aux problèmes ;

b. Passage en revue des Conventions du CdE par d'autres organes du CdE

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur la mise en œuvre/l'évaluation des conventions dont d'autres comités/organes du Conseil de l'Europe sont responsables (Groupe des Parties Lanzarote, PC-OC, TC-Y, GRECO, Conférence des Parties STCE no : 198), conformément à la décision n°9 prise par le CM ;

5. Rédaction d'un document/rapport en vue d'identifier de nouveaux comportements qui se sont manifestés récemment en relation avec l'utilisation des technologies modernes et qui ont mis en évidence d'éventuelles lacunes dans les infractions/législations pénales existantes

- de prendre note du rapport sur « L'impact des nouvelles technologies sur les comportements et les lois en matière pénale » préparé par M. Yves Charpenel, Premier Procureur Général à la Cour de cassation française, qui a été nommé comme consultant et de remercier M. Yves Charpenel pour son travail ;
- d'approuver la décision du Bureau de « charger le Secrétariat de demander aux organes pertinents du Conseil de l'Europe (notamment le TC-Y et le PC-OC) de donner leurs avis sur d'éventuelles actions transversales qui pourraient être développées en vertu de ce point » ;

6. Suivi de la 31e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres de la Justice (Vienne, 19-21 septembre 2012): « Réponses de la justice aux violences urbaines ».

a. Conférence internationale sur la violence urbaine (Lisbonne, 23-24 octobre 2014) et b. Réponses de la justice aux violences urbaines impliquant des mineurs

- de prendre note des informations fournies par le Secrétaire du CDPC, M. Carlo Chiaromonte, sur le suivi de la dernière Conférence des Ministres de la Justice et en particulier : 1) sur la Conférence internationale qui a eu lieu à Lisbonne, Portugal sur le sujet de la « Violence urbaine » les 23 et 24 octobre 2014 ; et 2) sur les développements liés à la rédaction d'un document de travail et du questionnaire préparé par un consultant sur la question des réponses de la justice aux violences urbaines impliquant des mineurs ;

- d'examiner et de modifier le document « Document d'information sur le Groupe de travail sur la violence urbaine » et en particulier l'objectif que le Groupe de travail sur la violence urbaine devrait atteindre et de souligner que cela ne semble pas nécessaire, pour l'instant, de rédiger des instruments juridiques ;
- d'examiner les réponses reçues au questionnaire sur la violence urbaine et l'implication des mineurs et du résumé de ces réponses et de charger le Secrétariat de faire en sorte que ces documents soient dûment pris en compte par le Groupe de travail sur la violence urbaine ;

7. Conseil de coopération pénologique (PC-CP)

- de procéder à un échange de vues avec le Président du PC-CP, M. Mauro Palma, sur les activités actuellement effectuées par le PC-CP, en particulier :
 - 1) le travail en cours sur le projet de Lignes directrices pour les services pénitentiaires et de probation faisant face à la radicalisation et à l'extrémisme violent ;
 - 2) la 20e Conférence des Directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe à venir (9-10 juin 2015, Bucarest, Roumanie) ;
 - 3) le travail commencé concernant la révision des recommandations et des résolutions en matière pénitentiaire et de probation, à savoir la rédaction d'une Recommandation du CM relative aux règles européennes sur les sanctions et mesures appliquées dans la communauté ;
 - 4) les progrès accomplis par le Comité de rédaction sur le peuplement carcéral.
- d'approuver le projet de mandat du PC-CP pour les années 2016-2017 et de charger le Secrétariat de l'envoyer au CM pour adoption ;

a. Radicalisation dans les prisons

- d'examiner et de discuter le « Projet de lignes directrices pour les services pénitentiaires et de probation faisant face à la radicalisation et à l'extrémisme violent » tel que préparé par le Groupe de travail du PC-CP lors de sa dernière réunion (22-24 avril 2015) et de faire certains commentaires et propositions de modifications de ce document ;
- que le CODEXTER devrait être impliqué dans ce sujet et qu'il lui serait demandé de donner un avis sur le projet de Lignes directrices à un stade ultérieur ;
- de demander chaleureusement au PC-CP une version consolidée de ce projet de Ligne directrice après la réunion du Groupe de travail (14-16 septembre 2015), les invitant à s'assurer qu'une coordination avec leurs représentants nationaux du CDPC soit garantie ;
- d'inviter chaleureusement le Président du PC-CP d'informer le Comité des commentaires faits par le CDPC, de telle sorte à ce qu'ils puissent être dûment pris en compte lors de leur futur travail de rédaction

b. 20e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe, 9-10 juin 2015, Bucarest

- de prendre note des informations sur la 20e Conférence des Directeurs des services pénitentiaires et de probation, « Radicalisation et autres défis stratégiques », qui se tiendra à Bucarest les 9 et 10 juin 2015 ;

8. Surpeuplement carcéral

- de prendre note des informations fournies par les Présidents du PC-CP et du CDPC sur le travail effectué jusqu'à présent par le Comité de Rédaction sur le Surpeuplement carcéral, mis en place sous les auspices du CDPC ;
- de faire des commentaires sur la structure du Livre blanc sur le surpeuplement carcéral qui va être rédigé et sur les principaux sujets à envisager dans ce Livre blanc et de faire référence à toute initiative prise dans différents Etats membres afin de diminuer le surpeuplement, ainsi que des exemples de bonnes pratiques ;

9. Document/lignes directrices contenant des “Dispositions modèles” définissant un certain nombre de règles à être dûment considérées par les comités d’experts dans leur travail de rédaction comme base à suivre lors de futures négociations de toutes conventions pénales possibles

- d’examiner de façon détaillée le document sur le « Projet de dispositions modèles » (CDPC (2014)17rev5) et d’adopter les dispositions dans le document à l’exception de l’article 4 et de l’article 12. Une décision finale sur ces dispositions sera prise lors de la prochaine réunion plénière ;
- de convenir que ce document (« Dispositions modèles »), une fois adopté, devrait être soumis au CM ;

10. Comité d’experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC)

- d’avoir un échange de vues avec la Présidente, Mme Joana Gomes Ferreira, sur les activités actuellement effectuées par le PC-OC, en particulier concernant :
 - 1) le projet de Protocole portant amendement au Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE no : 167) et le projet révisé de rapport explicatif ;
 - 2) la proposition « E-Transfer » faite par Israël, de développer un outil électronique pour faciliter les procédures de transfèrement ;
 - 3) le questionnaire à adresser aux Etats membres par le PC-OC comme suivi à la Session spéciale sur la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime, qui s’est tenue le 19 novembre 2014 comme un premier suivi au Livre blanc sur le crime organisé transnational ;
 - 4) les réponses reçues à l’enquête conduite par le PC-OC pour répondre à la requête du Bureau du CDPC de « demander au PC-OC d’aborder dans ses travaux et réunions à venir la question de la compatibilité entre la Convention européenne d’entraide judiciaire en matière pénale et la Convention sur la cybercriminalité concernant l’échange de demandes de coopération internationale en matière de collecte de preuves sous forme électronique », ainsi que de l’avis adopté par le PC-OC ;
- d’approuver l’avis du PC-OC selon lequel il n’y a pas d’incompatibilité entre la Convention d’entraide judiciaire en matière pénale et la Convention sur la cybercriminalité en ce qui concerne l’échange de demandes de coopération internationale en matière de collecte de preuves sous forme électronique et que, au contraire, ces deux instruments sont complémentaires ;
- d’approuver le projet de mandat du PC-OC pour les années 2016-2017 et de charger le Secrétariat de l’envoyer au CM pour adoption ;

11. Activité en relation avec le crime organisé transnational : « Livre blanc »

- de prendre note de l’information fournie par le Président du CDPC, M. Hjortenberg et par le co-Secrétaire du CDPC, M. Oscar Alarcón, sur les développements liés au travail effectué pour préparer le projet de Plan d’action sur le crime organisé transnational et d’avoir une discussion sur comment cette activité devrait être poursuivie à l’avenir ;

12. Terrorisme

- de prendre note des informations fournies par le co-Secrétaire du CODEXTER, M. Kristian Bartholin, sur le travail en cours du CODEXTER sur ses activités en matière de contre-terrorisme et en particulier sur le projet de Protocole additionnel à la Convention pour la prévention du terrorisme ;

13. Informations données par le Secrétariat

- de prendre note des informations fournies :

a. Médicrime

- par M. Alarcón concernant les activités effectuées par la Division du Droit pénal pour promouvoir la Convention MEDICRIME et pour encourager davantage de ratifications de celle-ci ;
- de saluer le fait que la Guinée est le 5e pays à avoir ratifié la Convention MEDICRIME (30 mai 2015), initiant le processus qui permettra son entrée en vigueur ;
- d'informer le Comité que la Division du Droit pénal organisera : a) la 4e Conférence régionale sur la Convention MEDICRIME, qui se tiendra à Chypre, les 10 et 11 novembre 2015 ; et b) une Conférence parlementaire sur la Convention MEDICRIME qui se tiendra à Paris le 24 novembre 2015, en coopération avec l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et la Direction européenne pour la qualité du médicament & soins de santé ;
- d'inviter les délégations à fournir au Secrétariat : a) les détails de contact du Point central au niveau national (et les Ministères impliqués) responsable de la Convention MEDICRIME ; b) la traduction, lorsqu'elle existe, de la Convention MEDICRIME en leur langue officielle.

b. Trafic d'organes humains

- par la délégation espagnole selon laquelle l'Espagne a accueilli la cérémonie d'ouverture à la signature de cette Convention à Saint-Jacques-de-Compostelle les 25 et 26 mars 2015 ;

c. Délinquants dangereux

- des futures activités à être effectuées par la Division de Droit pénal en vue de promouvoir la Recommandation CM/Rec(2014)3 relative aux délinquants dangereux ;

d. Cybercriminalité

- par le Secrétaire du TC-Y, M. Alexander Seger sur le travail en cours effectué par le TC-Y ;

14. Divers

- de prendre note qu'aucune autre question n'a été soulevée ;

15. Dates des prochaines réunions

- de prendre note des dates de sa prochaine réunion (1-4 décembre 2015) ;
- de prendre note des dates de la prochaine réunion du Bureau (1-2 octobre 2015).

Annexe I

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 5 June 2015

[CDPC plenary/2015 plenary_1/oj lp/cdpc list of participants]

CDPC (2015) LP 1 Fin (Bil)

EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS
(CDPC)

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

68th Plenary Session / 68^{ème} Session plénière

Strasbourg, 2 – 5 June / 2 – 5 juin 2015

Main Building / Palais de l'Europe

Room / Salle 9

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES**ALBANIA / ALBANIE**

**No nomination / Pas de nomination

ANDORRA / ANDORRE

M. Alfons C. ALBERCA SANVICENS, Procureur Général, Avda. Tarragona núm. 62, Edifici Les Columnes, P.O. Box AD500, Andorra la Vella – PRINCIPAT D'ANDORRA

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Hovhannes POGHOSYAN, Deputy Head of Headquarters, Head of International Cooperation Department, Police of the Republic of Armenia, 0025 YEREVAN, str.Nalbandyan 130, Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Apologised/Excusé

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Vusal ISAYEV, Chief Adviser, Department for Coordination of Law-Enforcement Agencies, Administration of President of the Republic of Azerbaijan

BELGIUM / BELGIQUE

M. Freddy GAZAN, Conseiller, Service public fédéral Justice, Boulevard de Waterloo, 115, 1000 Bruxelles

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Edin JAHIC, Chief of the Section for Combating Organised Crime and Corruption, Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina, Trg Bosne i Hercegovine 1, BiH - 71000 SARAJEVO

BULGARIA / BULGARIE

Ms Kristina NENKOVA, Director of the “International justice cooperation and EU affairs” Directorate Ministry of Justice, Republic of Bulgaria

CROATIA / CROATIE

Apologised/Excusé

CYPRUS / CHYPRE

Ms Elena KLEOPAS, Attorney of the Republic, Law Office of the Republic of Cyprus, Apelli 1 , 1403 Nicosia, Cyprus

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Helena LISUCHOVA, Head of the International Cooperation Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16, CZ - 128 10 PRAGUE 2

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

Chairman of the CDPC / Président du CDPC

Ms Tina TOLSTRUP BAK JENSEN, Head of Section, Ministry of Justice, Slotsholmsgade 10, 1216 København K

Mr Jakob SCHIØLER, Head of Division, Danish Prison and Probation Service

ESTONIA / ESTONIE

Ms Kristel SIITAM-NYIRI, Deputy Secretary General on Criminal Policy, Ministry of Justice, Tõnismägi 5a, EE - 15191 TALLINN

FINLAND / FINLANDE

Mr Matti VARTIA, Senior Legal Adviser, Ministry of Justice, PO BOX 25, 00023 Government

FRANCE

Mr Francis STOLIAROFF, Adjoint au chargé de mission pour les négociations et la transposition des normes pénales européennes et internationales, Ministère de la Justice

GEORGIA / GÉORGIE

M. Irakli DONDOLADZÉ, Chef adjoint du Département Juridique, Parquet Principal de la Géorgie, Ministère de la Justice de la Géorgie, 24, rue Gorgassali, GE-0133 TBILISSI

GERMANY / ALLEMAGNE

Dr. Hans-Holger HERRNFELD, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Criminal Law Department - Unit IIB6, European Public Prosecutors Office, European Criminal Law Policy, Mohrenstr. 37, 10117 Berlin

GREECE / GRÈCE

Ms Kalliopi THEOLOGITOU, Public Prosecutor at the Court of First Instance of Athens

HUNGARY / HONGRIE

Dr Tünde FORMAN, Head of Department, Department of International Criminal Law, Ministry of Justice, 1055 Budapest, Kossuth tér 4. Hungary

ICELAND / ISLANDE

**No nomination / Pas de nomination

IRELAND / IRLANDE

Ms Louise SULLIVAN, International Policy Division, Department of Justice and Equality, Montague Court, Montague Street, Dublin 2, Ireland

Mr Martin SWITZER, Justice Attaché, Permanent Representation of Ireland to the Council of Europe, 11 Boulevard du Président Edwards, 67000 Strasbourg

ITALY / ITALIE

Ms Raffaella PEZZUTO, Judge, Office for legislative and international affairs, Directorate General for Criminal Justice, Ministry of Justice, Via Arenula, 70, 00186 Rome

LATVIA / LETTONIE

Ms. Indra GRATKOVSKA, Head of the Criminal Law Department, Ministry of Justice, Brivibas blvd. 36, LV – 1536 RIGA

LIECHTENSTEIN

M Carlo RANZONI, Juge, Fürstliches Landgericht, Spaniagasse 1, FL-9490 Vaduz

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Vygantė MILAŠIŪTĖ, Head of the Division of International Agreements Law, International Law Department, Ministry of Justice of the Republic of Lithuania

LUXEMBOURG

Mme Catherine TRIERWEILER, Attachée de Gouvernement, Ministère de la Justice, 13, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

MALTA / MALTE

Mr Stefano FILLETTI, Head of Criminal Law Department, Faculty of Laws, University of Malta, Msida MSD 2080

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Diana ROTUNDU, Deputy Head of international legal assistance and european integration Division, General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova, prosecutor, permanent expert

MONACO

Apologised/Excusé

MONTENEGRO

Ms Duška VELIMIROVIĆ, Ministry of Justice, Judiciary Directorate, Criminal Legislation Division, Montenegro, Crna Gora, Vuka Karadžića 3, 81 000 Podgorica

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mrs. Marjorie BONN, Senior legal adviser, Ministry of Security and Justice, Department for legislation and legal affairs, Section criminal law, Turfmarkt 147, 2500 EH Den Haag, The Netherlands

NORWAY / NORVÈGE

Ms Linda Katharina DRAZDIAK, Senior Adviser, Section for European and International Affairs, Ministry of Justice and the Police, P.O. Box 8005 DEP, N - 0030 OSLO

POLAND / POLOGNE

Mr Sławomir BUCZMA, National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi, 175, B-1048 Brussels, Belgium

PORTUGAL

Ms Dora CAPINHA, Legal Adviser, Unit for Criminal Justice, International Affairs Department, Directorate General for Justice Policy, Avenida D. João II, n.º 1.08.01 E, Torre H, Pisos 2/3, 1990-097 Lisboa

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Gabriela NEAGU, Legal Adviser with Statute of Magistrate, Ministry of Justice of Romania, Directorate for International Law and Judicial Cooperation, Division for International Cooperation in Criminal Matters, Str. Apolodor nr. 17, sector 5, RO – 70602 BUCAREST

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Vladimir ZIMIN, Prosecutor's Office of the Russian Federation

Mr Evgeny KOROVIN, Federal Security Service of the Russian Federation

Mr Alexey YUNOSHEV, Federal Penitentiary Service of the Russian Federation

Mr Dmitry SHALYAGIN, Ministry of Interior of the Russian Federation

SAN MARINO / SAINT-MARIN

**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE

Apologised/Excusé

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Stanislava JURICEKOVA, International law Department, Division of Judicial Cooperation in Criminal Matters and European Affairs, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Address: Župné námestie 13,813 11, Bratislava

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Tanja TRTNIK, Senior Adviser, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia, Župančičeva 3, 1000 Ljubljana

SPAIN / ESPAGNE

Mrs. María Eugenia HERNANDEZ, Advisor at the Directorate General of International Legal Cooperation and Religious Affairs of the Ministry of Justice, c / San Bernardo, E - 62-28015 MADRID

SWEDEN / SUÈDE

Ms Mikaela BEXAR, Deputy Director, Division for Criminal Law, Ministry of Justice, Regeringskansliet, SE-103 33 Stockholm

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” /
“L’EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”

**No nomination / Pas de nomination

TURKEY / TURQUIE

Dr. Harun MERT, Director General, Ministry of Justice, Directorate General for International Law and Foreign Relations

Mr Zafer SALAN, Reporter Judge, Ministry of Justice, Directorate General for International Law and Foreign Relations

UKRAINE

Apologised/Excusé

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Chris VOLUME, European Criminal Justice and Rights, European and International Division, Ministry of Justice, 6.11, 102 Petty France, London, SW1H 9AJ

Mr Minaz RAHMAN, Desk Officer - FCC, GDISC, IOM, Council of Europe and Australia Multilateral Engagement & Key Partners, International Strategy & Engagement, International Directorate, International and Immigration Policy Group, Home Office, 3rd Floor Seacole Building, 2 Marsham Street, London, SW1P 4DF

* * * *

CDPC BUREAU / BUREAU DU CDPC
(CDPC-BU)

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Helena LISUCHOVA, Head of the International Cooperation Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16, CZ - 128 10 PRAGUE 2

Vice-Chair of the CDPC / Vice-Présidente du CDPC

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

Chairman of the CDPC / Président du CDPC

FRANCE

Mme Fabienne SCHALLER

Vice-Présidente, Tribunal de Grande Instance de Paris, 4 Bd du Palais - 75055 Paris Cedex 01, France

Apologised/Excusé

GERMANY / ALLEMAGNE

Dr. Hans-Holger HERRNFELD, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Criminal Law Department - Unit IIB6, European Public Prosecutors Office, European Criminal Law Policy, Mohrenstr. 37, 10117 Berlin

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR

Apologised/Excusé

Deputy Attorney General, Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal, Sostituto Procuratore Generale, Procura Generale presso la Corte di Appello di Napoli, Palazzo di Giustizia, P.zza Cenni 1 - 80143 Napoli (NA)

NORWAY / NORVÈGE

Ms Linda Katharina DRAZDIK, Senior Adviser, Section for European and International Affairs, Ministry of Justice and the Police, P.O. Box 8005 DEP, N - 0030 OSLO

POLAND / POLOGNE

Mr Sławomir BUCZMA, National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi, 175, B-1048 Brussels, Belgium

ROMANIA / ROUMANIE

Apologised/Excusé

Ms Mariana RADU, Seconded National Expert to the Romanian Desk at Eurojust, EUROJUST, P.O. Box 16183, 2500 BD The Hague

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Tanja TRTNIK, Senior Adviser, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia, Župančičeva 3, 1000 Ljubljana

* * * *

EXPERTS / INTERVENANTS

M. Alessandro CHECHI, Ph.D. in Law, Art-Law Centre, University of Geneva, Boulevard du Pont-d'Arve, 1205 Geneva

* * * *

**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON
CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES
CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL
(PC-OC)**

Mme Joana GOMES FERREIRA

Chair of the PC-OC/Présidente du PC-OC

Procureur de la République, Procuradoria Geral da República, Serviços de Cooperação Judiciária Internacional, Rua do Vale do Pereiro n° 2 - 4 e, P - 1200 LISBOA

**COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE
(PC-CP)**

Mr Mauro PALMA

Chair of the PC-CP / Président du PC-CP

Adviser to the Minister of Justice, Piazza dei Carracci 1, I-00196 Roma, Italy

* * * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE /
OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

Maître Jean PAILLOT, 7 rue Brûlée, 67000 Strasbourg

JAPAN / JAPON

Ms Wakana FUJITA, Chargée de Mission, Researcher/Advisor, Consulat Général du Japon à Strasbourg, « Tour Europe » 20 Place des Halles, 67000 Strasbourg

MEXICO / MEXIQUE

Mr José Humberto LÓPEZ PORTILLO, Deputy Attaché for Legal Affairs, Legal Office of the Attorney General of Mexico (PGR) in Europe

Mr Alejandro MARTINEZ PERALTA, Deputy Permanent Observer, Permanent Mission of Mexico to the Council of Europe 8, boulevard du Président Edwards - 67000 Strasbourg

MOROCCO / MAROC

Mme Jouihri NAOUAL, Vice-consul au Consulat Général du Maroc, 7 Rue Erckmann Chatrian, 67000 Strasbourg

M. Khalid EL BATTACHI, Vice-consul au Consulat Général du Maroc, 7 Rue Erckmann Chatrian, 67000 Strasbourg

* * * * *

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Mr Jan KLEIJSEN	Director, Information Society and Action against Crime Directorate / Directeur, Direction de la Société de l'Information et de la Lutte contre la Criminalité
Mr Carlo CHIAROMONTE	Head of Criminal Law Division / <u>Secretary to the CDPC</u> Chef de la Division du droit pénal / <u>Secrétaire du CDPC</u>
Ms Iliana TANEVA	Deputy Head of Criminal Law Division / Secretary to the PC-CP Chef adjoint de la Division du droit pénal / Secrétaire du PC-CP
Mr Oscar ALARCON JIMENEZ	Administrative Officer / Administrateur Co-Secretary to the CDPC / Co-secrétaire du CDPC Secretary to the PC-GR-DD / Secrétaire du PC-GR-DD
Ms Tanja RAKUSIC-HADZIC	Administrative Officer / Administrateur Head of Criminal Law Co-operation Unit / Chef de l'Unité de coopération en matière de droit pénal
Ms Anita VAN DE KAR-BACHELET	Administrative Officer / Administrateur Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC
Mr Kristian BARTHOLIN	Administrative Officer / Administrateur Co-Secretary to the CODEXTER / Co-secrétaire du CODEXTER
Mr Alexander SEGER	Secretary of the Cybercrime Convention Committee (T-CY) / Secrétaire du Comité de la Convention Cybercriminalité
Ms Marjaliisa JÄÄSKELÄINEN	Assistant / Assistante
Ms Anaïs SCHAAF	Assistant / Assistante

Interpreters / Interprètes

Ms Lucie DE BURLET
 Ms Chloé CHENETIER
 Mr Didier JUNGLING

Annexe II

Strasbourg, le 1er juin 2015

CDPC (2015) OJ 1

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

68^e Session Plénière

Strasbourg, 2 (10h00) – 5 juin 2015 (12h00)

ORDRE DU JOUR

Conseil de l'Europe

Palais de l'Europe

Salle 9

[L'ordre du jour contenant les liens vers les documents de travail est disponible sur le site du CDPC]

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
 Projet d'ordre du jour
 Ordre du jour annoté
 Pour information :
 Liste des décisions de la 67^e plénière du CDPC, 2-4 décembre 2014
 Liste des décisions de la réunion du Bureau du CDPC, 22-23 avril 2015
3. **Activités futures et priorités du CDCP pour 2016-2017**
 Mandat pour 2014-2015
 Résolution concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leurs mandats et leurs méthodes de travail
 Préparation du mandat pour 2016-2017
 Proposition par la délégation du Malte
4. **Passage en revue des instruments juridiques du Conseil de l'Europe en matière pénale**
 - a. **Passage en revue des conventions du CdE sous la responsabilité directe du CDPC**
 Décision du Comité des Ministres sur le passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe
 Projet de rapport sur l'évaluation/passage des conventions sous la responsabilité directe du CDPC (veuillez noter que ce document fait 54 pages)
 Mémoire sur la Révision de la Convention Européenne sur les Infractions Visant les Biens Culturels de 1985
 Compilation des réponses reçues au questionnaire
 - b. **Passage en revue des conventions du CdE par d'autres organes du CdE**
 Lettre du Président du CDPC et compilation des réponses/contributions reçues par les organes de suivi/conventionnels compétents du CdE responsables de l'évaluation/implémentation des Conventions du CdE en matière de droit pénal
5. **Rédaction d'un document/rapport en vue d'identifier de nouveaux comportements qui se sont manifestés récemment en relation avec l'utilisation des technologies modernes et qui ont mis en évidence d'éventuelles lacunes dans les infractions/législations pénales existantes**
 Pour information :
 Projet de rapport relatif à l'identification des nouveaux comportements qui se sont manifestés récemment en relation avec l'utilisation des nouvelles technologies et qui ont mis en évidence d'éventuelles lacunes dans les infractions/législations pénales existantes
6. **Suivi de la 31^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Justice (Vienne, 19-21 septembre 2012) : « Réponses de la Justice aux violences urbaines »**
 Résolution sur les réponses de la justice à la violence urbaine
 Décision du Comité des Ministres

- a. Conférence internationale sur la « violence urbaine » (Lisbonne, 23-24 octobre 2014)**
Document de réflexion
Programme
Conclusions
Document d'information sur le Groupe de travail sur la violence urbaine
- b. Réponses de la Justice aux violences urbaines impliquant des mineurs**
Rapport préliminaire sur les réponses de la justice aux violences urbaines impliquant des mineurs
Questionnaire sur les violences urbaines impliquant des mineurs
Compilation des réponses reçues au questionnaire (veuillez noter que ce document fait 106 pages)
Résumé des réponses reçues au questionnaire
- 7. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Echange de vues avec le Président, M. Mauro Palma**
Rapport sommaire de la 8^e réunion du Groupe de travail du PC-CP, 4-6 février 2015
Rapport sommaire de la 9^e réunion du Groupe de travail du PC-CP, 22-24 avril 2015
Préparation du mandat pour 2016-2017
- a. Radicalisation dans les prisons**
Projet de Lignes directrices pour les services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent
- b. 20e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe, 9-10 juin 2015, Bucarest**
Projet de programme
- 8. Surpeuplement dans les prisons**
1^{ère} réunion du Comité de travail et de rédaction sur le surpeuplement dans les prisons – résumé
2^e réunion du Comité de travail et de rédaction sur le surpeuplement dans les prisons – résumé
- 9. Document/lignes directrices contenant des « Dispositions types » définissant un certain nombre de règles à être dûment considérées par les comités d'experts dans leur travail de rédaction comme base à suivre lors de futures négociations de toutes conventions pénales possibles**
Document d'information par Dr. Hans-Holger Herrfeld
Document sur les dispositions types
Addendum: Projet d'éléments pour un rapport explicatif
Commentaires sur le projet « Dispositions types »
- 10. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Echange de vues avec la Présidente, Mme Joana Gomes Ferreira**
Liste des décisions de la 19^e réunion du Groupe restreint d'experts sur la coopération internationale (PC-OC Mod), 17-19 février 2015
Projet d'ordre du jour de la 68^e plénière du PC-OC, 27-29 mai 2015
Liste des décisions de la 68^e plénière du PC-OC, 27-29 mai 2015

Préparation d'un projet de protocole portant amendement au Protocole Additionnel à la Convention STE n° 167
 Proposition "E-transfer"
 Réponses à la question de la compatibilité entre la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale et la Convention sur la cybercriminalité
 Projet de questionnaire sur l'utilisation et l'efficacité des instruments du CdE dans le domaine de la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime
 Préparation du mandat pour 2016-2017

11. Activités en relation avec la Criminalité transnationale organisée :
« Livre blanc »

Livre blanc (veuillez noter que ce document fait 54 pages)
 Document préliminaire présentant les éléments principaux du Plan d'Action en tant que suivi du « Livre Blanc »
 Commentaires quant au Document de réflexion pour un Plan d'action sur le crime organisé transnational

12. Terrorisme

Déclaration politique
 Plan d'action – Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme
 Protocole Additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la Prévention du Terrorisme
 Rapport Explicatif
 Documents de travail principal de la Conférence internationale sur le terrorisme et le crime organisé
 Travail du CODEXTER sur les techniques spéciales d'enquête

13. Informations données par le Secrétariat

a. Médicrime

Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (Convention Médicrime) (STCE n° 211)

b. Trafic d'organes humains

Conférence internationale sur la lutte contre le trafic d'organes humains, 25-26 mars 2015, Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne)

Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains
 Rapport Explicatif

c. Délinquants dangereux

Recommandation du Comité des Ministres aux États membres relative aux délinquants dangereux
 Commentaire

- d. **Cybercriminalité**
Pour information :
Criminal justice access to data in the cloud: challenges
- 14. **Divers**
- 15. **Dates des prochaines réunions**
Réunion plénière du CDPC:
Réunion du Bureau du CDPC: